

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce tormulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Co	adre réservé à l'autorité environnemental	e							
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :							
27/06/2017	27/06/2017	2017-0180							
1. Intitulé du projet DEMANDE DE RECONSTRUCTION D'UNE CELLULE COMMERCIALE PORTANT EXTENSION DE L'ENSEMBLE COMMERCIAL AUCHAN SUR LA COMMUNE DE SAINT MARTIN BOULOGNE									
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou d	es) pétitionnaire(s)							
2.1 Personne physique									
Nom	Prénom								
2.2 Personne morale									
Dénomination ou raison sociale	SA IMMOCHAN FRANCE								
Nom, prénom et qualité de la personne									
habilitée à représenter la personne morale	LIPINSKI Philippe								
RCS / SIRET 9 6 9 2 0 1 5	3 2 0 0 0 3 9 Forme juridiqu	Je							
ethological on Colombia and Col	January Company								
Joigne	z à votre demande l'annexe obligato	ire n°1							
	_								
	u des seuils et critères annexé à l'article F imensionnement correspondant du proje								
	Caractéristiques du projet au regard Préciser les éventuelles rubriques issues d Aires de stationnement ouvertes au public d	d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)							
	4. Caractéristiques générales du projet								
Doivent être annexées au présent formule	aire les pièces énoncées à la rubrique 8.1	l du formulaire							
4.1 Nature du projet, y compris les éventu Reconstruction d'une cellule commerciale p La présente demande concerne la construct stationnements (74places : 54 places réputé places véhicules électrique et 2 places PMR, Le parking existant comportant déjà 30 plac Construction neuve sur terrain nu (le bâtime	vels travaux de démolition our le preneur Stokomani. ion de la cellule (livraison en coque vide) ai es perméables en pavé joints verts et 20 pla soit 2% du total des places). tes de stationnement, le projet comprend d	insi que les espaces extérieurs et le parc de aces imperméables en pavés bétons dont 4 lonc la création nette de 44 places.							

4.2 Objectifs du projet

Le site de la présente demande se trouve à l'Est du centre commercial Auchan, sur un terrain d'environ 4 776m².

Le projet consiste en la construction d'une coque brute de 1800m² de surface de plancher. Il s'agit d'un bâtiment totalement bois (murs ossatures bois/charpente bois/couverture intérieure bois/bardage bois).

Le projet est implanté de telle manière qu'il n'obstrue pas la vision depuis le parking Auchan vers le bâtiment existant à l'Est du site. Dans une vision globale sur cet îlot, le projet prévoit la redéfinition des flux (véhicules clients/véhicules livraisons/flux piétons). Il permet de sécuriser les flux piétons et de les relier de manière agréable à l'environnement immédiat (aux parkings environnants et aux transports en commun au Nord du site). Le projet permet ainsi un véritable maillage sécurisé. Le projet comprend la réalisation de 44 places de stationnement et restructuration de 30 places existantes afin de répondre à la clientèle. De part la surface du terrain disponible, le projet s'articule dans la compacité. Malgré le peu de surfaces au sol disponible, le projet prévoit un aménagement paysager de qualité répondant aussi notamment aux contraintes de vents dominants sur le site et protégeant ainsi le client.

Le projet prévoit la plantation de 21 arbres soit plus d'un arbre pour 4 places. Toutes les toitures seront végétalisées et une partie en murs végétal exposé Sud est projeté.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux se feront en deux phases :

-la construction de la coque, du parking et des aménagements paysagers par le bailleur pour une durée de 7 mois -puis un chantier d'aménagement intérieur du preneur locataire pour une durée de 2 mois environ.

Les sites aux alentours étant occupés, il s'agira de réduire au maximum les nuisances ressenties par les individus extérieurs et intérieurs au chantier et de maîtriser tous risques de pollutions en prenant en compte, entre autres, les engagements ci-dessous :

- Organiser le trafic généré par le chantier pour limiter le bruit, la pollution, la poussière ...;
- Surveiller et limiter les bruits sur le site ;
- Éviter la pollution des sols et des eaux par la bonne rétention des liquides dangereux ;
- Réduire, trier et valoriser les déchets,
- Éviter les surconsommations (eau, électricité), par un suivi régulier des compteurs eau et électricité du chantier ;
- Informer et communiquer avec les riverains et les compagnons de chantier notamment en cas de travaux pouvant occasionner une gêne ou une nuisance pour l'environnement.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

sécurisés.

La cellule sera livrée vide par le bailleur Immochan. Le preneur est l'enseigne STOKOMANI. Il s'agit d'un magasin de déstockage de grandes marques à petit prix. Le commerce aura donc des horaires d'ouvertures classiques 10h / 19h. Le projet profite de la bonne desserte existante et de la présence des transports en commun qui lie par des axes piétons

La zone de service et de livraison est implantée sur le pignon Est du bâtiment (sous auvent formé par le bâti). La zone de déchargement est une zone réservée aux livraisons. Un marquage au sol spécifique et un muret de soutènement et espace paysager la sépare des flux clients. Les poids lourds y accèdent depuis l'accès au Nord (accès existant requalifié) et ressortent au niveau de la voie Sud (accès existant requalifié). Le flux PL est à sens unique.

Les entrées/sorties sont les même pour les flux clients qui peuvent circuler en double sens.

La place du piéton est mise au premier plan dans la conception globale. Deux liaisons piétonnes paysagères traversent le parking et accompagnent les clients venus à pied depuis l'arrêt de bus jusqu'au pied de l'entrée de la cellule. Une liaison piétonne transversale permet de liaisonner directement le parking Auchan au parvis projet.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administ								
La décision de l'autorité environneme		r(s) d'autorisation(s).						
Le projet est soumis à la réalisation d'un	permis de construire							
4.5.Di								
		ion - préciser les unités de mesure utilisées						
Surface terrain :	eurs caractéristiques	Valeur(s) 6 441 m2						
Surface de plancher totale cellule (en si	mple RDC):	1800 m2						
Surface de stationnement en places imp		235 m2						
Surface de stationnement en places per	The contract of the contract o	608 m2						
Surface de voirie VL :	Annual Investment of	475 m2						
Surface de piétonnier :		610 m2						
Surface espaces verts :		612 m2						
i i								
4.6 Localisation du projet								
Adresse et commune(s)	Coordonnées géographiques ¹	Long. <u>50°44'05"N</u> Lat. <u>1</u> °40'39" <u>E</u>						
d'implantation Zone commerciale Auchan								
Route Nationale 42	Pour les catégories 5° a), 6° a), b)						
62280 SAINT-MARTIN-BOULOGNE	et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b),							
02200 37 WY 74 WY WELL BOOK OF THE	22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de							
	l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :							
	code de rent nonnement.							
	Point de départ :	Long. ° ' " Lat. ° ' "						
	Point d'arrivée :	Long°'"_ Lat°'"_						
		long Lai						
	Communes traversées:							
Jo	oignez à votre demande les ann	exes n° 2 à 6						
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi	on d'une installation ou d'un ouvrag	ge existant? Oui Non X						
4.7.1 Si oui, cette installation ou	cet ouvrage a-t-ìl fait l'objet d	l'une évaluation Oui Non 🗙						
environnementale ?		our						
4.7.2 Sì oui, décrivez sommairemer	nt les							
différentes composantes de votre								
indiquez à quelle date il a été auto								

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Ouì	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	X		
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X		Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du réseau Autoroutier (S.A.N.E.F), réseau Routier National Non-Concédé et du Réseau Ferroviaire du Pas de Calais
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)? si oui, est-il prescrit ou approuvé?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		×	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	Le site le plus proche est la forêts de Desvres et de Boulogne (SIC) situé à 15km.
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

·	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	X	_	Étude de sols: " un degré de perméabilité moyenne des sables" ->L'infiltration sera donc privilégiée. La perméabilité retenue pour le dimensionnement sera de 1,25.10-5 m/s pour une période de retour de 20 ans. Création de 2 zones ou bassins versants: - zones de voiries et de stationnement ->l'infiltration est privilégiée en employant des matériaux spécifiques afin de diminuer les ouvrages toiture de la cellule -> eaux pluviales collectées par le biais de canalisations, et acheminées vers un massif drainant situé sous le parking en façade de la cellule commerciale.
	Est-il excédentaire en matériaux ?		×	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		×	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?		X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×		Trafic classique de clients + trafic de PL pour les livraisons lié au fonctionnement du commerce
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	0	X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	×		Émission très modérée se limitant à l'éclairage enseignes et parking clients
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
LITHISSIONS	Engendre-t-il des effluents ?		×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		X	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	_	×	
6.2 Les incide approuvés	en ces du projet ident i ; ? Non XSi oui, décriv			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
6.3 Les incide	nces du projet identifi	ées au	6.1 sc	nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décr			

6.4	4 Description	, le cas	échéant,	des r	mesures	et de	es c	cara ctéristique	s du	projet	destinées	à év	iter o	u réduire	les	effets
né	gatifs notabl	es du pr	ojet sur l'e	nviron	nement	ou lo	sai	nté humaine (oour	plus de	précision,	il vo	us est	possible	de jo	oindre
υn	e annexe tra	iitant de	ces éléme	ents):												

- Attention portée à la mobilité et à la possibilité des modes doux
- Attention portée à la qualité de l'architecture
- > Projet totalement bois (charpente/murs/couverture intérieure) et toitures végétalisées
- Attention portée à la qualité des espaces extérieurs
- > 73% des places de stationnement en places perméables en pavés joints verts
- Attention portée à la conception des espaces, à leur gestion, aux espèces végétales sélectionnées
- Gestion responsable de l'énergie
 - > isolation du bâtiment > équipements économes
- Gestion de l'eau
 - > gestion responsable des eaux pluviales > politique d'économie d'usage de l'eau
- Chantier
 - > réduire les nuisances environnementales lors de la phase de construction

	(facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Г			
		Objet	
	1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - $non publié$;	X
0 0 0 0	2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	×
3	3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
	4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	×
	5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7° , 9° , 10° , 11° , 12° , 13° , 22° , 32° , 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. $122-2$ du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre $1/2$ 000 et $1/5$ 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	×
	6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à Villeneuve d'ascq

le, 27 juin 2017

Signature



are en cliquant sur le cadre ci-dessus

DOSSIER C652

LOCALISATION ROUTE NATIONALE 42, 62280 SAINT-MARTIN BOULOGNE

CONCERNE PERMIS DE CONSTRUIRE

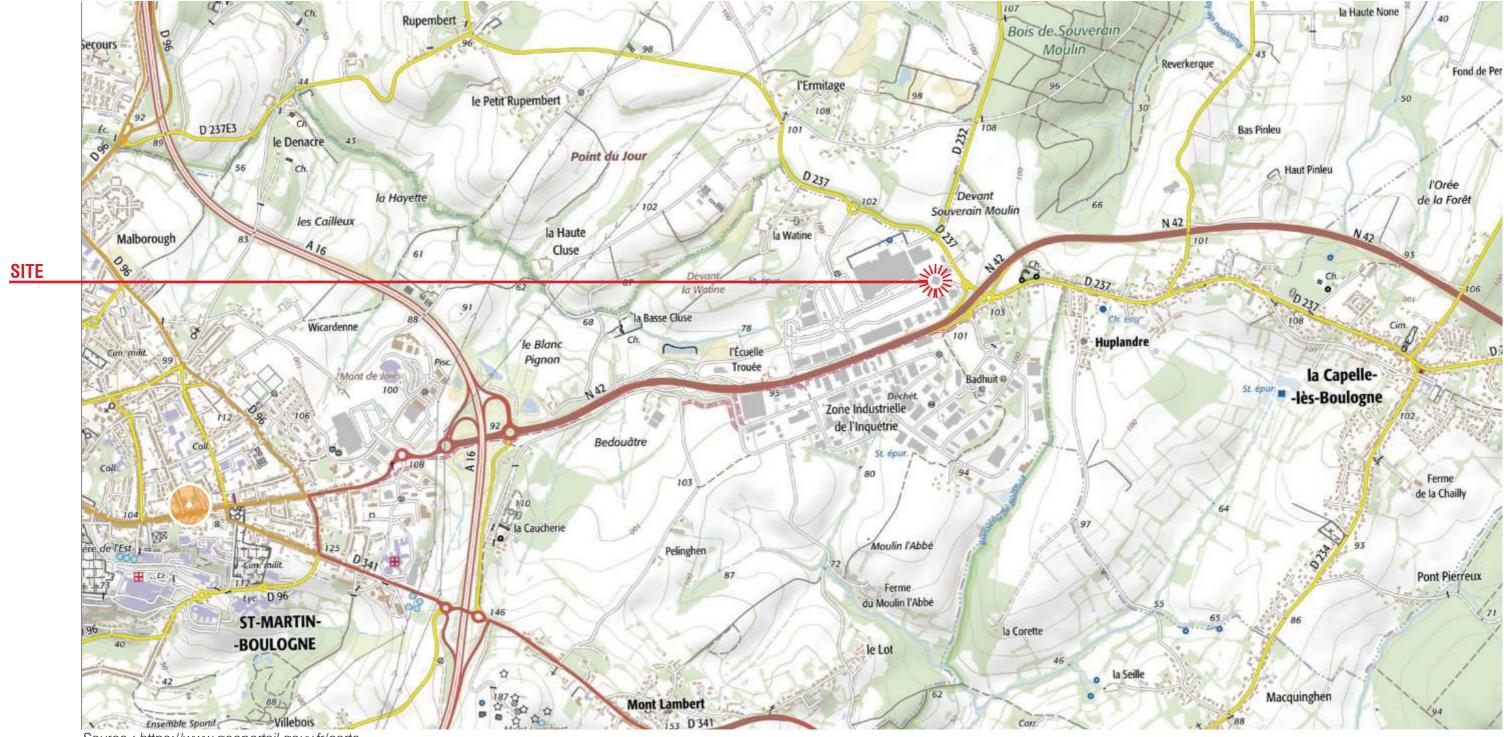
DATE 06/2017

MAITRISE D'OUVRAGE IMMOCHAN

ARCHITECTES AVANTPROPOS S.A. EMMANUEL DHENIN.



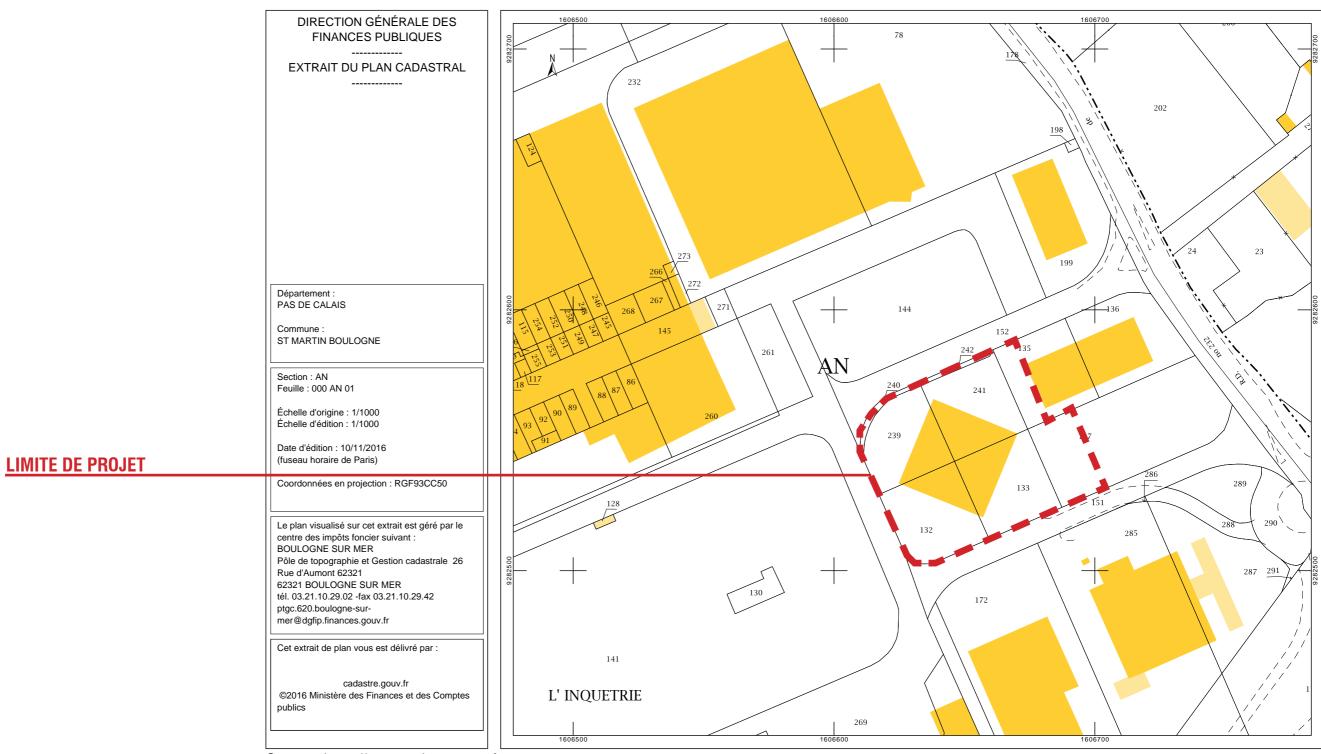
PLAN DE SITUATION 1/25000



Source: https://www.geoportail.gouv.fr/carte Le 05/06/2017



PLAN CADASTRAL



Source: https://www.cadastre.gouv.fr Le 05/06/2017



Date of the second of the seco

C652 - IMMOCHAN BOULOGNE

PHOTOGRAPHIES DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE







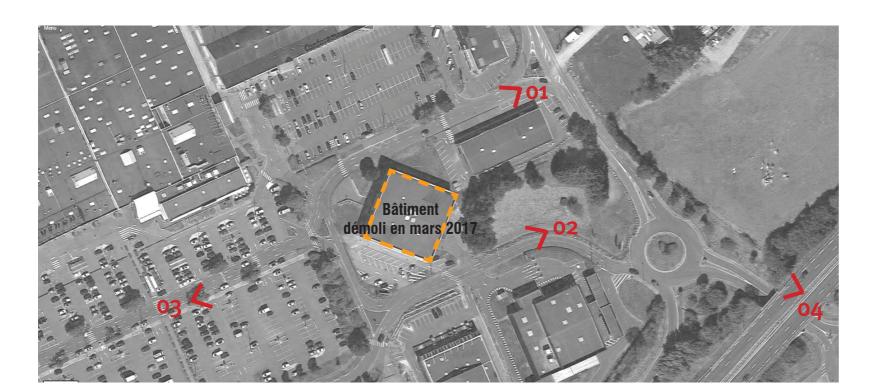






are

Photos personnelles /// Prises de vues en date de juin 2017



PHOTOGRAPHIES DANS L'ENVIRONNEMENT LOINTAIN



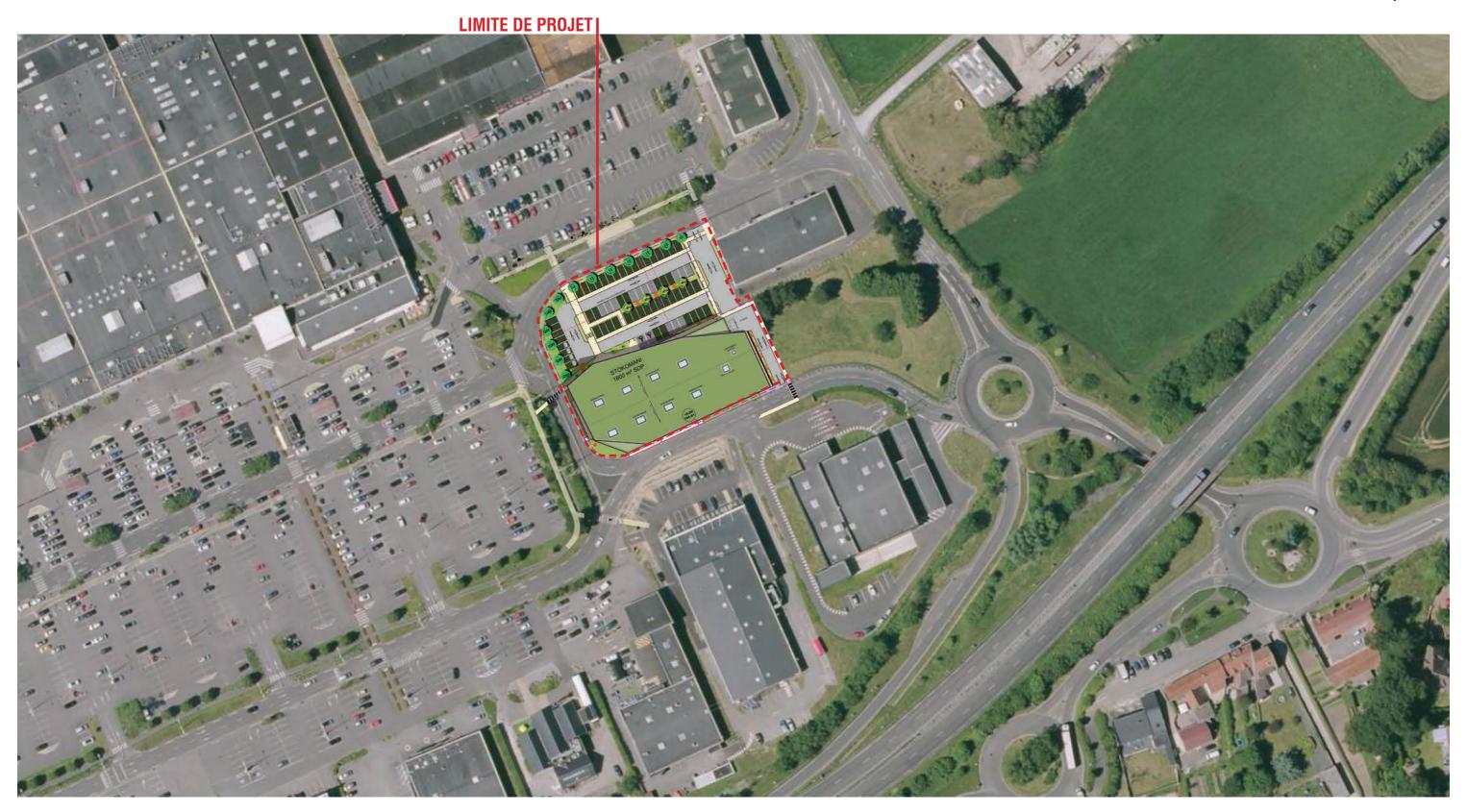








PLAN PROJET AVEC ABORD 1/2000





PLAN MASSE PROJET 1/500



PLAN RDC PROJET 1/500

